

PARTIE II

Chapitre 10

**Faciliter l'accès des femmes au marché
dans la perspective
d'une croissance pro-pauvres**

En quoi cette question importe-t-elle pour une croissance pro-pauvres ?

Dans le monde en développement, la majorité des travailleurs se concentre dans les petites et moyennes entreprises du secteur privé. Il peut s'agir de travailleurs indépendants dans les services ou l'agriculture ou de travailleurs salariés dans des entreprises industrielles petites et moyennes. Certaines de ces entreprises sont informelles et non enregistrées, d'autres sont totalement intégrées dans l'assiette fiscale nationale, déclarent leurs revenus et leurs dépenses et se conforment aux lois et règlements qui régissent les recrutements, les licenciements, la production et la vente. Quel que soit leur statut, ces activités économiques sont capitales pour les travailleurs comme pour les patrons.

L'entrepreneuriat et l'investissement influent sur le rythme et les modalités de la croissance, les types de liens aval et amont qui s'instaurent dans une économie, la demande de main-d'oeuvre et l'investissement en capital humain nécessaire pour y répondre (Ranis, Stewart et Ramírez, 2000). Une croissance rapide peut réellement contribuer à la réduction de la pauvreté (OCDE, 2004). Si cette croissance est vaste et sans exclusive, si elle profite à de multiples secteurs et activités économiques, elle a des chances d'ouvrir aux pauvres davantage de possibilités d'accroître leurs revenus, d'acquérir des compétences et des biens, de transformer et d'améliorer leur existence. Une croissance rapide est souvent aussi associée à un développement des liens internationaux d'échange et de développement régional (OCDE, 2004). Une intégration plus poussée peut stimuler l'IDE, augmenter la capacité productive et générer des avantages qui accélèrent le transfert de compétences et de connaissances. Mais pour que ces gains soient équitables et également répartis dans toute l'économie, il faut que l'accès au marché ne soit pas restreint, que l'information circule librement et que la concurrence soit favorisée.

Le coût des inégalités d'accès au marché selon le sexe

Les femmes représentent une force entrepreneuriale importante dont les apports à l'économie locale, nationale et mondiale sont considérables. Les femmes produisent et consomment, gèrent des entreprises et des ménages, gagnent un revenu, recrutent de la main-d'œuvre, empruntent et épargnent et assurent toute une gamme de services pour les entreprises et les travailleurs. Elles représentent une proportion croissante de la population salariée mondiale et leurs taux d'activité augmentent. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, elles constituent plus d'un tiers de la population active officiellement recensée (WISTAT, 2000). On trouve des entreprises gérées par des femmes dans des secteurs émergents tels que la production et la commercialisation de biens de consommation, les banques commerciales, les services financiers, les assurances, l'information, les communications et les transports. Les entreprises petites et moyennes dirigées par des femmes fournissent aux entreprises nationales et multinationales des idées, des technologies, des fournitures, des composants et des services (Jalbert, 2000). Ces activités vont très certainement se révéler fondamentales à mesure que les économies en

développement passent d'une production essentiellement agricole à une production industrielle et s'urbanisent. De plus, à mesure que les économies se libéralisent et ouvrent leurs frontières, les PME dirigées par des femmes s'engagent dans le commerce international – ce qui accroît la visibilité et l'importance des femmes chefs d'entreprise dans le monde.

Mais alors même qu'elles pénètrent sur les marchés et s'engagent dans la production, elles peuvent se trouver face à des contraintes et à des possibilités différentes de celles des hommes. Les tabous sociaux et culturels attribuent aux deux sexes des rôles distincts de production et de reproduction qui peuvent limiter l'accès des femmes au marché et restreindre leur mobilité professionnelle et sectorielle. Dans bien des pays et régions, la division du travail entre les sexes au sein du ménage souligne les différences fondamentales de droits et devoirs. Dans beaucoup de sociétés rurales, par exemple, les femmes ont la charge de l'approvisionnement du ménage : elles cultivent les plantes vivrières, font la cuisine, ramassent le bois et vont chercher l'eau, s'occupent des enfants et des personnes âgées. En échange, les hommes sont censés apporter l'argent nécessaire au ménage. Cette division du travail, qui rend difficile aux femmes d'exercer une activité rémunérée et d'accéder à l'éducation et à la formation, influe sur le choix de leurs activités productives.

Même s'il peut y avoir des variantes selon les pays, le travail et les conditions de travail des hommes et des femmes sont largement déterminés par les normes sociales. Certaines tâches sont considérées comme proprement masculines ou féminines et une sélection, déguisée ou non, élimine les candidats qui ne répondent pas à ces normes, d'où une segmentation du marché du travail et des activités selon le sexe. Une segmentation très marquée confine en général les femmes dans les emplois à faible productivité et bas salaire et peut limiter la capacité de réaction du marché du travail à la nouvelle demande de main-d'œuvre hautement qualifiée. Or ce manque de réactivité peut empêcher le marché du travail de s'adapter, fausser l'investissement dans le capital humain et empêcher une entreprise de se convertir à de nouvelles activités et d'être compétitive sur un marché dynamique qui se mondialise.

La segmentation par sexes du marché du travail induit un certain nombre d'inefficiences qui peuvent freiner la croissance et aggraver les inégalités de revenu. L'une des principales est la déperdition de niveau de vie (et par conséquent de production totale) qui découle de la mauvaise répartition de la population active : les femmes compétentes sont exclues de certaines des activités les plus productives. Un marché du travail ainsi segmenté se caractérise par une plus grande inégalité des salaires entre les sexes (Cartmill, 1999; Tzannatos, 1999), ce qui fausse l'investissement dans le capital humain; celui-ci privilégie les hommes et néglige les femmes. Enfin, il est largement démontré que la ségrégation professionnelle, qui s'accompagne pour les femmes de moins de sécurité d'emploi et de perspectives de carrière ainsi que de salaires plus bas (Cartmill, 1999; Elson, 1999), a toutes chances de perpétuer la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, surtout pour les filles et les femmes.

Une forte segmentation du marché du travail et de la production selon le sexe risque aussi d'accentuer les déséquilibres macroéconomiques. Les disparités de salaires entre les hommes et les femmes par exemple peuvent donner un avantage compétitif à certains pays semi-industrialisés, dont elles stimulent la croissance – particulièrement les pays qui ont investi dans les industries d'assemblage employant une main-d'œuvre importante, flexible et à bas salaire. Les stratégies salariales et de production basées sur l'inégalité entre les sexes peuvent aussi entraîner une dégradation lente mais régulière des termes de l'échange vis-à-vis des pays industrialisés, surtout si les activités économiques se

concentrent sur les productions à faible valeur ajoutée, où la concurrence dans la chaîne de valeur exerce sur les coûts de main-d'œuvre une pression à la baisse (Cagatay, 2001). À mesure que se dégradent les termes de l'échange, il coûte de plus en plus cher d'importer des équipements et de réoutiller ou de diversifier la production. Cette dégradation se traduit aussi par une baisse des réserves, de sorte que certaines économies peuvent avoir besoin d'un soutien à leur balance des paiements ou même se retrouver dans l'incapacité d'assurer le service de leur dette.

Le rôle des politiques et programmes

Le développement s'inscrit, certes, dans un environnement institutionnel et économique façonné par un ensemble de coutumes, de normes sociales et de codes de conduite implicites ou explicites (Banque mondiale, 2001). Mais les normes sociales et culturelles ne sont pas immuables : l'histoire montre qu'elles évoluent constamment. Les politiques et programmes peuvent aussi impulser des changements et favoriser davantage d'équité et d'efficacité. Par exemple, en améliorant les institutions économiques de telle sorte que le critère premier de l'emploi et de la rémunération ne soit plus le sexe, la race, la caste ou l'âge mais la productivité, on peut commencer à abaisser les barrières à l'entrée et à la participation. Faciliter la libre circulation des informations relatives au marché de façon qu'elles ne soient plus le monopole d'élites puissantes peut créer une brèche dans le monopole et élargir l'accès et la participation. Créer un marché des services de garde d'enfants et assurer l'accès des ménages à l'énergie et à l'eau peut alléger la charge des travaux domestiques qui pèse sur les femmes et les jeunes filles. Faciliter leur accès au marché du travail peut améliorer le rendement de l'investissement dans le capital humain des femmes. Éliminer les obstacles systématiques à l'accès au marché des catégories exclues peut favoriser une croissance à large assise et a plus de chances de réduire la pauvreté que les stratégies ciblées sur des niches étroites et des élites en place, qui préservent les privilèges et ne peuvent qu'accentuer les inégalités.

Que savons-nous pour le moment et/ou que nous reste-t-il encore à apprendre?

Les femmes salariées ou patrons ne constituent évidemment pas une masse indifférenciée. L'âge le niveau d'instruction, l'origine rurale ou urbaine; l'origine ethnique, la langue, la santé et le bien-être matériel sont autant de facteurs qui influent sur l'accès au marché. Différencier les facteurs qui font que les femmes sont plus vulnérables ou moins aptes à profiter des opportunités (nouvelles ou existantes) pour développer ou revaloriser leur activité est indispensable si l'on veut concevoir et appliquer des politiques, programmes et projets efficaces. Étudier et analyser l'impact sur l'économie des obstacles à l'accès des femmes au marché permettra d'obtenir des informations capitales sur le coût de l'inégalité entre les sexes et les rééquilibres nécessaires.

Les marchés du travail

À égalité de niveau d'instruction et de qualifications, les femmes et les hommes se retrouvent dans des tâches différentes, avec des rémunérations et des perspectives de carrière également différentes. Dans beaucoup de pays, les femmes occupent des emplois caractérisés par des bas salaires, une forte insécurité d'emploi, un faible niveau de syndicalisation et de mauvaises conditions de travail. Ainsi, les femmes tendent à se concentrer dans les emplois informels¹ (Carr, Chen et Tate, 2000). Il apparaît aussi qu'étant donné la taille et le lieu d'exercice des petites et très petites entreprises dirigées par les

femmes, lorsqu'elles emploient du personnel, c'est de façon informelle. C'est pourquoi les femmes sont souvent exposées à une plus grande insécurité d'emploi, ont moins d'avantages et des salaires plus bas que leurs homologues masculins (Charmes, 1998; Benería, 2003). L'inégalité d'accès au marché du travail et la forte ségrégation des emplois génèrent une multitude d'inefficiences qui aggravent les disparités de salaire entre les sexes, freinent l'investissement dans le capital humain des femmes et risquent de fausser les signaux du marché.

Les marchés financiers

La conception et la distribution des services financiers pèsent beaucoup sur leur accessibilité – en particulier pour les pauvres. Les intermédiaires financiers exigent souvent des formes traditionnelles de nantissement – terrain, logement, équipement, que les femmes ne possèdent en général pas. D'autre part, la complexité des formalités de demande de prêts et des justificatifs à fournir peut avoir pour effet d'exclure les femmes dont le niveau d'instruction et de qualifications est trop faible. Les montants de prêt minimum, la rigidité des échéanciers de remboursement et autres conditions d'octroi d'un crédit excluent souvent les femmes, qui auraient besoin de prêts d'un faible montant pour des activités susceptibles de générer du revenu après un délai plus long ou à des intervalles moins fréquents. En outre, les priorités sectorielles peuvent favoriser les activités économiques des hommes par rapport à celles des femmes. La méconnaissance des activités économiques des femmes et l'absence de documentation pouvant en démontrer la rentabilité ont pour effet de restreindre leur accès au crédit et aux produits d'assurance. De plus, les contraintes qui limitent leurs possibilités de déplacement peuvent leur rendre difficile l'accès à des institutions financières qui ne se trouvent pas à proximité immédiate. Enfin, lorsque les femmes exercent essentiellement des activités économiques informelles ou qu'en raison de leurs maternités elles font des allers et retours entre l'activité et la non-activité, elles ont moins de chances d'acquérir des droits à pension ou d'avoir accès à des instruments financiers de prévoyance pour la retraite, le décès et les obsèques.

Un secteur financier dynamique est indispensable à une croissance à long terme et à la réduction de la pauvreté. Le secteur financier contribue à la croissance en facilitant l'accumulation de capital et l'investissement et en accélérant le rythme du progrès technologique (DFID, 2004a, b). S'il est efficient, il mobilise l'épargne pour l'investissement, encourage les entrées de capitaux étrangers (IDE, investissements de portefeuille, obligations et transferts de fonds des expatriés) et optimise la répartition des capitaux en privilégiant les activités les plus productives. Si les femmes sont trop largement exclues des marchés financiers et que leurs activités économiques sont mal desservies, les signaux du marché sont faussés et les capitaux passent à côté de secteurs potentiellement dynamiques et d'opportunités productives.

Les marchés des biens

Femmes et pauvres peuvent être confrontés à des différentiels d'accès aux marchés des biens. Ceux-ci, comme la plupart des marchés, sont souvent régulés. Le commerce n'est pas anarchique et la participation au marché de même que la vente sont soumises à des conventions et à des règlements. Divers facteurs peuvent empêcher l'accès au marché des biens ou en accroître le coût. L'éloignement peut par exemple limiter la capacité d'un individu à vendre ou acheter sur le marché. Les femmes peuvent avoir plus de difficultés à se déplacer et par conséquent à aller vendre sur des marchés un peu éloignés. L'absence

d'accréditation ou de certification permettant de commercer sur certains marchés leur en interdiront l'entrée : c'est ainsi que les femmes et les petits agriculteurs en général sont confinés au marché intérieur, car ils ne possèdent pas les certifications requises pour commercer à l'international. D'ailleurs, les volumes traités sur certains marchés peuvent être trop importants pour les petits producteurs ou acheteurs – qui ne peuvent donc pas accéder aux grands marchés centralisés, nationaux et internationaux. Par ailleurs, les informations relatives aux types de biens vendus ou à leur prix peuvent ne pas être facilement disponibles, ou être réservées à certains groupes. Enfin, les collusions entre acheteurs ou vendeurs peuvent éliminer des concurrents et empêcher des acteurs extérieurs d'accéder à certains marchés. Ces collusions et ces pratiques restrictives peuvent être particulièrement préjudiciables aux femmes et aux petits producteurs.

Les obstacles auxquels se heurtent les femmes pour accéder aux marchés des produits sont néfastes sur le plan des gains et sur celui de l'efficacité. Le coût des inégalités d'accès pèse sur les producteurs et sur les ménages. Des stratégies de croissance pro-pauvres qui ne tiendraient pas compte des difficultés d'accès des femmes au marché et de leurs répercussions ne feraient qu'aggraver les disparités, réduire les surplus du producteur et du consommateur et limiter les possibilités de maximiser la valeur ajoutée et de renforcer les liens amont et aval.

Les marchés des services

L'accès au marché des services peut aussi pénaliser les femmes. Les marchés des services englobent la prestation, l'achat ou la location d'activités permettant d'améliorer ou de transformer les processus de production. Les services de formation peuvent améliorer les compétences, augmenter la productivité et les gains. Les services de développement des petites entreprises et les technologies de l'information et des communications peuvent constituer une aide ciblée pour l'extension d'activités existantes, la pénétration de nouveaux marchés et l'amélioration de l'efficacité. Les services de vulgarisation peuvent accroître, diversifier et améliorer la production, réduire le risque et augmenter la qualité et le prix des biens vendus. Certains de ces services sont fournis commercialement, d'autres peuvent être fournis par l'État ou par des intermédiaires, avec une subvention totale ou partielle, afin de remplir des objectifs de redistribution ou d'efficacité.

Les femmes peuvent rencontrer des difficultés spécifiques pour accéder au marché des services. En Afrique par exemple, les activités agricoles des femmes sont souvent orientées vers la production de subsistance et les marchés locaux. Elles réalisent des produits de plus faible valeur, sur des parcelles plus petites, et avec moins de moyens en capital, en main-d'œuvre et en intrants chimiques. Le manque d'argent et les tabous sociaux qui leur interdisent de s'adresser à des vulgarisateurs masculins empêchent beaucoup de paysannes de bénéficier de services de vulgarisation qui pourraient transformer leur production, de sorte qu'elles ne peuvent pas profiter de la libéralisation ou réagir aux signaux-prix en se convertissant à la production de biens échangeables. D'autre part, du fait de leurs obligations familiales, les femmes qui travaillent peuvent avoir des difficultés à participer à des formations.

Lorsque les femmes n'ont qu'un accès restreint au marché des services, leur production a tendance à se concentrer sur des activités à faible valeur et à faible rendement. Les inefficiences qui en résultent pour leur activité sont aussi de nature à freiner la croissance et susciter des inégalités de développement.

Les liens micro-méso-macroéconomiques

Si on connaît assez bien les exclusions et les inégalités d'accès au marché dont les femmes sont victimes, l'impact de ces obstacles sur les modes de croissance locale, nationale et régionale reste à étudier au niveau des politiques et programmes. Cette analyse devra être axée sur les liens micro, méso et macroéconomiques et sur les incidences des inégalités d'accès au marché en termes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

Les inégalités d'accès au marché selon le sexe nuisent à la croissance à long terme. Bien connaître les modalités d'accès des femmes au marché en tant que productrices et en tant que travailleuses va certainement s'imposer si l'on veut susciter une croissance économique qui ne laisse personne en arrière. Savoir où les femmes se situent dans la chaîne de valeur et quelles sont les ressources qu'elles utilisent et qu'elles transforment permettra de déterminer comment renforcer les économies locales et maximiser les liens amont et aval. Abaisser les barrières qui empêchent l'accès des femmes au marché, améliorer leur position dans la chaîne de valeur et renforcer leur productivité devrait être bénéfique non seulement pour les ménages mais aussi pour les économies locales, nationales et régionales.

Qu'est-ce qui fait débat?

Les approches par les droits et par les capacités²

L'approche par les droits vise à faciliter l'accès des femmes aux ressources et aux intrants qui leur permettront de pénétrer sur les marchés, d'augmenter leur productivité ou de développer leur activité. Un exemple de projet basé sur cette approche est le microcrédit, qui permet aux femmes de pénétrer sur les marchés, de se procurer des équipements pour améliorer leur productivité ou développer leur activité. Les projets basés sur l'approche par les capacités consistent à fournir des ressources et services qui améliorent la capacité des femmes à déployer les ressources dont elles disposent pour pénétrer sur de nouveaux marchés. Ce type de projet vise généralement à donner aux femmes les moyens de se faire mieux entendre et à améliorer leur pouvoir ou leurs capacités de négociation. Les projets de formation et de perfectionnement sont un bon exemple d'une approche par les capacités, qui permet de renforcer les compétences des femmes, d'augmenter leur productivité en tant que travailleuses et productrices et leur ouvre l'accès à de nouveaux marchés du travail qui leur permettront d'avoir un meilleur salaire ou de sortir du sous-emploi ou du chômage. Quel type d'intervention et d'approche ou quelle combinaison et succession d'approches faut-il adopter selon le contexte, c'est ce qui fait encore débat.

Niveau d'intervention

Il se peut que l'on attache trop d'attention au micro-niveau par rapport aux méso et macro-niveaux d'intervention. Certains projets et programmes partent de l'idée que les exclusions sexospécifiques sont plus visibles au micro-niveau et que modifier les politiques et programmes de façon à renforcer la productivité et l'efficacité des femmes en tant que micro-entrepreneurs permet de surmonter les premiers obstacles à l'accès au marché. Cela dit, on encourage souvent des micro-activités sur des marchés de plus en plus saturés où le potentiel de développement est limité.

Intégration

Beaucoup de bailleurs de fonds mettent en place des programmes destinés aux femmes, soit en tant que composantes distinctes d'autres activités, soit en tant que programmes à part entière. Plus rares sont les programmes qui résultent d'un processus d'intégration dans lequel les interventions et activités sont déterminées par une analyse systématique des inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources et au pouvoir. Les controverses sur le point de savoir quand axer les interventions exclusivement sur les femmes et quand poursuivre une approche d'intégration semblent dues à une incertitude quant à la manière d'analyser les disparités d'accès au marché selon le sexe. Il y a aussi débat sur le point de savoir s'il faut cibler les organismes et institutions mixtes et y renforcer le rôle et la position des femmes, ou investir dans des organisations parallèles exclusivement destinées aux femmes.

Quelles conclusions faut-il en tirer?

Ne pas se préoccuper de l'accès des femmes au marché nuit à l'efficacité des politiques visant à promouvoir une croissance pro-pauvres. La segmentation par sexe du marché du travail contribue aux disparités de salaires entre hommes et femmes, pèse sur l'investissement dans le capital humain et empêche les femmes d'accéder à des postes à plus forte productivité. Les défaillances du marché conjuguées à des coûts de transaction élevés dans le secteur financier réduisent les flux de capitaux vers les activités économiques des femmes, d'où un sous-investissement et une limitation de la productivité et de la croissance. Les barrières à l'entrée sur le marché des produits confinent souvent les femmes sur des marchés au comptant, où des monopsonistes exercent une influence excessive sur les prix – réduisant le surplus du producteur, abaissant le revenu et empêchant d'investir davantage dans les activités économiques des femmes. L'absence d'accès aux marchés des services empêche les femmes de développer leur activité ou d'augmenter leur productivité. L'effet conjugué de ces exclusions est de nature à freiner la croissance locale et régionale et à alimenter des déséquilibres macroéconomiques. La croissance a plus de chances d'entraîner une réduction de la pauvreté lorsqu'il y a peu d'inégalités. Éliminer les difficultés d'accès au marché et les exclusions dont les femmes sont victimes réduira les inégalités plus efficacement et permettra une réduction plus durable de la pauvreté.

Susciter un environnement propice. Les politiques visant à éliminer ou abaisser les barrières structurelles à la participation des femmes au marché peuvent être particulièrement efficaces. Par exemple, les politiques qui permettent aux femmes de posséder, acheter, vendre et hériter de terres – individuellement ou en copropriété – peuvent leur faciliter l'accès aux marchés financiers en leur assurant une garantie. Ces mêmes politiques peuvent rendre plus visible leur apport à l'agriculture en leur permettant de développer leur production grâce à des services de vulgarisation qui auparavant étaient peut-être réservés aux hommes. De même, les politiques qui améliorent l'accès des ménages à l'eau et à l'énergie peuvent alléger les tâches domestiques des femmes et leur libérer du temps pour aller sur les marchés et exercer des activités productives rémunérées.

Meilleures pratiques recommandées

Appliquer les outils d'analyse comparative entre les sexes à la conception des programmes et des interventions. Cette analyse ne s'intéresse pas uniquement aux femmes, mais aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Appliquer les outils de l'analyse

comparative entre les sexes permet de détecter les inégalités de pouvoir qui sous-tendent les disparités sur le marché, d'identifier les points d'intervention et de définir des stratégies dirigées vers les bénéficiaires potentiels³.

Effectuer des analyses de chaînes de valeur différenciées selon le sexe. Il s'agit de dégager les possibilités d'un renforcement de la participation des femmes au marché, en étudiant les liaisons amont et aval afin de maximiser les effets multiplicateurs dans les chaînes de valeur globales où les femmes se concentrent en tant que travailleuses ou productrices. L'analyse de la chaîne de valeur globale et des rentes générées permet de cibler l'aide et les intrants. Elle peut aussi donner aux responsables politiques les informations nécessaires pour créer des incitations à réduire le nombre d'intermédiaires, augmenter le pouvoir de négociation des producteurs et mettre en place une technologie de transformation et des moyens de stockage et de transport qui permettent aux producteurs qui ont peu de ressources de capter une plus grande part de la valeur ajoutée dans la chaîne de valeur globale.

Améliorer les liaisons micro-méso-macroéconomiques. S'intéresser aux activités économiques de l'échelon supérieur, telles que les entreprises moyennes possédées ou gérées par des femmes, et aider au développement de marchés complexes plus structurés avec des liaisons amont et aval bien développées peut améliorer l'accès des femmes au marché à un niveau plus élevé de la chaîne de valeur. Créer des liens entre petits fournisseurs et acheteurs peut permettre de limiter les phénomènes de prix abusifs et de monopsonne et répondre aux soucis des entreprises plus grandes quant au volume et à la fiabilité de la production des petites entreprises.

Réduire le risque et la vulnérabilité. Les marchés des produits comme ceux du travail sont en perpétuelle évolution. Les ménages recherchent des stratégies créatives pour préserver leurs moyens d'existence et répondre à des chocs exogènes tels que maladie, décès, catastrophe naturelle ou mauvaise récolte. Certaines interventions visant à améliorer l'accès au marché peuvent devoir être réalisées dans l'urgence, avec une bonne adaptabilité : programmes d'urgence vivres contre travail, reconversion de travailleurs au chômage; fourniture de moyens de transport et de stockage au fur et à mesure du développement de nouveaux marchés. D'autres programmes peuvent s'imposer pour créer et encourager le développement d'instruments financiers et de régimes d'assurance sociale afin d'atténuer les risques, d'assurer le matériel et d'ouvrir un accès à la retraite et à la protection sociale.

Aider non seulement les programmes relatifs aux capacités mais aussi les programmes relatifs aux droits. Les projets et programmes qui réussissent sont ceux qui s'intéressent à la fois à la fourniture de moyens et à l'aptitude des individus ou des groupes à s'en servir. Les programmes et projets qui consistent à la fois à améliorer le pouvoir de négociation des femmes face aux monopsones, à fournir des technologies de l'information et des communications qui leur permettent de vendre sur des marchés à plus forte valeur ou d'acheter des intrants essentiels, peuvent augmenter la productivité des femmes et leurs revenus. Les programmes qui facilitent l'accès aux moyens de garde des enfants peuvent leur permettre soit de pénétrer sur le marché soit de se former ou de se perfectionner.

Promouvoir les regroupements et les réseaux. Si elles se regroupent, les productrices peuvent être en mesure d'accéder collectivement à des services qu'elles ne pourraient peut-être pas se procurer individuellement. Cela est particulièrement vrai dans l'économie informelle. Les regroupements et les réseaux peuvent faciliter l'accès des femmes aux ressources et permettre en même temps des économies d'échelle. De plus, un groupement

d'entrepreneurs qui a besoin du même service est généralement en meilleure position pour négocier avec des fournisseurs potentiels, de même qu'avec les acheteurs.

Élargir l'accès au crédit et aux services financiers. Le microcrédit reste un excellent moyen de fournir des ressources financières aux personnes qui n'ont pas accès aux marchés financiers. Il peut aussi constituer un tremplin indispensable pour l'accès des femmes aux services financiers du secteur formel. Une offre de produits d'assurance-risque, matériel, santé, vie et obsèques s'est révélée particulièrement importante pour les femmes pauvres. La mise au point de réformes stratégiques, institutionnelles ou sociales qui permettent de surmonter les difficultés structurelles d'accès des femmes aux services financiers peut améliorer leur capacité d'accéder au marché. Parmi ces réformes, on citera notamment celles qui améliorent les droits des femmes à héritage et leur accès à des biens hypothécables – fonciers ou productifs.

Améliorer les conditions du secteur informel. Les femmes se concentrent dans le secteur informel et se heurtent à des difficultés particulières pour formaliser leur production. Les efforts déployés pour abaisser les barrières administratives et réglementaires, promouvoir une réforme fiscale allégeant la charge qui pèse sur les petites entreprises et généraliser l'accès à la sécurité sociale, aux retraites et à la santé peuvent changer considérablement les conditions d'emploi des femmes et améliorer leur sécurité dans l'économie informelle⁴. Il y a en outre des enseignements à tirer de l'expérience de la *Self Employed Women's Association* et du *Bangladesh Rural Advancement Committee*⁵ concernant l'organisation des femmes dans l'économie informelle et leur accès aux ressources productives ainsi qu'à des services essentiels tels que santé, logement et garde des enfants.

Notes

1. Voir par exemple *Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO)*, www.wiego.org.
2. Ceci s'inspire de l'analyse par Sen de la pauvreté et de la privation matérielle basée sur les droits et les capacités (Sen, 1999).
3. Voir par exemple les outils mis au point par l'ONUDI (Business Development Services www.unido.org), et le BIT, le DFID et l'ACDI (Trade capacity and small enterprises – Capacité commerciale et petites entreprises : www.siyanda.org).
4. Voir par exemple Gamser, M. et D. Welch (2005) « Formalising the Informal Sector: Barriers and Possible Solutions », Development Alternatives Inc., et Bannock Consulting, Ltd., juin 2005.
5. Voir par exemple www.sewa.org/ et www.brac.net.

Autres ouvrages

- Banque mondiale (2001), *Engendering Development Through Gender Equality in Rights, Resources and Voice*, Oxford University Press, Washington DC.
- Benería, L. (2003), *Gender, Development and Globalization: Economics As If All People Mattered*, Routledge, New York and London.
- Cagatay, N. (2001), « Trade, Gender and Poverty », Projet du PNUD concernant le commerce et le développement humain durable, octobre 2001, www.undp.org/poverty/docs/pov_tradegenderpoverty_doc.pdf.
- Carr, M., A. Chen, et J. Tate (2000), « Globalization and Home-Based Workers », *Feminist Economics*, No.6, n° 3, pp.123-142.

- Cartmill, R.S. (1999), « Occupational Sex Segregation in Global Perspective: Comparative Analyses of Developed and Developing Nations », CDE Working Paper 99-12, Center for Demography and Ecology, University of Wisconsin-Madison.
- Chen, M.A., R. Khurana et N. Mirani (2005), *Towards Economic Freedom, The Impact of SEWA*, Self Employed Women's Association, Ahmedabad, Inde.
- Charmes, J. (1998), *Informal Sector, Poverty and Gender: A Review of Empirical Evidence*, Banque mondiale, Washington DC.
- DFID (2004a), « The Importance of Financial Sector Development for Growth and Poverty Reduction », Department for International Development, Financial Sector Team, Policy Division Working Paper, Londres.
- DFID (2004b), « Financial Sector Development: A Pre-Requisite for Growth and Poverty Reduction? », Briefing Note 5, juin 2004, Londres.
- Elson, D. (1999), « Labour Markets as Gendered Institutions: Equality, Efficiency and Empowerment Issues », *World Development*, no 3, pp. 611-627.
- Gammage, S., N. Diamond, et M. Packman (2005), *Enhancing Women's Market Access and Reducing Poverty: An Overview of Best Practices*, Development and Training Services, Inc., Virginie.
- Jalbert, S. E. (2000), *Women Entrepreneurs in the Global Economy*. www.cipe.org/pdf/programs/women/jalbert.pdf.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2004), « Accelerating Pro-Poor Growth through Support for Private Sector Development », Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté, Organisation de coopération et de développement économiques.
- Ranis, G., F. Stewart et A. Ramirez (1999), « Economic Growth and Human Development », *World Development*, n° 28, n° 2, pp.197-219.
- Sen, A. (1999), « Poverty as Capability Deprivation », in *Development as Freedom*, Anchor Books, New York.
- Tzannatos, Z. (1999), « Women and Labour Market Changes in the Global Economy: Growth Helps, Inequalities Hurt and Public Policy Matters », *World Development*, n° 27, n° 3, pp.551-659.
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) (2003), *A Path Out of Poverty, Developing Rural and Women Entrepreneurship*, Vienne.
- WISTAT (Women's Indicators and Statistics Database) (2000), *The World's Women 2000: Trends and Statistics*, United Nations, 2000.

Avant-propos

La promotion de la croissance pro pauvres, qui permet selon un rythme et des modalités propres d'améliorer l'aptitude des femmes et des hommes pauvres à participer à l'activité économique et à en bénéficier, devrait être un facteur décisif de mise en place de trajectoires de sortie durable de la pauvreté et, partant, d'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment, celui qui prévoit de réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Depuis 2003, le Comité d'aide au développement (CAD), à travers son Réseau sur la réduction de la pauvreté (POVNET), a élaboré et diffusé les bonnes pratiques dans ce domaine.

Les lignes directrices du CAD sur la réduction de la pauvreté, publiées en 2001, ont mis en évidence la multiplicité des causes et des dimensions de la pauvreté et leurs interactions, qu'elles soient de nature économique, humaine, politique, socioculturelle ou touchant à la sécurité. Depuis, les priorités de POVNET ont consisté à définir les stratégies et les politiques conformes à la croissance pro pauvres dans les domaines du secteur privé, de l'agriculture et des infrastructures. POVNET a cherché à établir un consensus sur les fondements de la croissance pro pauvres, et a travaillé sur les récentes propositions relatives aux notions de risque et de vulnérabilité et sur « l'appréciation préalable de l'impact sur la pauvreté ».

L'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures économiques est l'un des obstacles majeurs à la croissance pro pauvres. Accroître les investissements d'infrastructure et optimiser la gestion et la maintenance des équipements sont des impératifs largement reconnus. Les infrastructures figurent désormais dans les priorités des politiques internationales de développement : elles ont été un des thèmes majeurs abordés lors du Sommet du Millénaire + 5 en septembre 2005, et ont été au centre des réflexions contenues dans le rapport de mars 2005 de la Commission pour l'Afrique. Les donateurs réévaluent la priorité à leur accorder dans leurs programmes.

D'importantes questions subsistent. Quelles normes retenir en termes de qualité et de conception pour assurer la pérennité des investissements ? Comment financer, gérer et faire perdurer les investissements d'infrastructure ? Comment maximiser la contribution des infrastructures à la croissance pro pauvres ? Comment s'assurer que ces investissements profitent aux pauvres ? Ces thèmes ont été abordés par le groupe de travail POVNET sur les infrastructures en s'appuyant sur l'expérience des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des pays partenaires, des acteurs du secteur privé et de la société civile. Après une revue critique des approches passées, le groupe de travail a retenu quatre principes devant guider l'action pour mettre les infrastructures au service de la lutte contre la pauvreté :

- i) s'appuyer sur les stratégies définies par les pays partenaires pour coordonner l'aide ;
- ii) renforcer l'impact des infrastructures sur les pauvres ;
- iii) améliorer la gestion des équipements d'infrastructure pour atteindre des résultats durables ;
- iv) accroître et démultiplier les sources de financement et leur efficacité.

Le présent rapport détaille ces principes directeurs et la manière dont ils s'appliquent aux différents secteurs d'infrastructure, à savoir les transports, l'énergie, les technologies de l'information et de la

communication (TIC) et les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'irrigation. Ces principes et leurs conséquences devraient rencontrer un large consensus parmi les donateurs pour renforcer la contribution des infrastructures à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.



Richard Manning
Président du CAD



James T. Smith
Président du POVNET

Pour permettre à l'OCDE de réaliser ses objectifs, un certain nombre de comités spécialisés ont été créés. L'un de ceux-ci est le **Comité d'Aide au Développement**, dont les membres ont décidé, en commun, de parvenir à un accroissement du volume total des ressources mises à la disposition des pays en développement et d'en améliorer l'efficacité. À cette fin les membres examinent, ensemble et périodiquement, à la fois le volume et la nature de leurs contributions aux programmes d'aide, établis à titre bilatéral et multilatéral, et se consultent sur toutes les autres questions importantes de leur politique d'aide.

Les membres du Comité d'Aide au Développement sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Commission des Communautés européennes.

Table des matières

Sigles	9
Vers une croissance pro-pauvres : Déclaration de principe	11
<i>Partie I</i>	
Messages clés	
Chapitre 1. Introduction	19
Chapitre 2. Faire reculer la pauvreté monétaire grâce à une croissance pro-pauvres	25
Chapitre 3. Agir sur les multiples dimensions de la pauvreté	39
Chapitre 4. La responsabilisation politique et le processus d'élaboration des politiques	47
Chapitre 5. Le rôle des donneurs	55
Bibliographie	65
<i>Partie II</i>	
Le développement du secteur privé	
Messages clés	69
Aperçu général	73
Notes relatives à quelques questions clés	
Chapitre 6. Élimination des obstacles à l'intégration dans l'économie formelle ..	87
Chapitre 7. Mettre en œuvre une politique de la concurrence dans les pays en développement	97
Chapitre 8. Encourager une réaction du côté de l'offre : Assistance technique et financière pour une croissance pro-pauvres	107
Chapitre 9. La contribution du secteur financier à l'instauration d'une croissance pro-pauvres	117
Chapitre 10. Faciliter l'accès des femmes au marché dans la perspective d'une croissance pro-pauvres	129
Chapitre 11. Instaurer un dialogue public-privé ouvert	141

Partie III
Agriculture

Résumé	155
Chapitre 12. Les raisons d'un nouveau plan d'action pour l'agriculture	161
Gros plan sur cinq mondes ruraux	173
Chapitre 13. Accroître la productivité et améliorer l'accès aux marchés	177
Gros plan sur l'Afrique subsaharienne	195
Chapitre 14. Promouvoir la diversification des activités rémunératrices	199
Gros plan sur les chaînes de valeur mondiales – Les petits producteurs ont-ils encore leur place?	212
Chapitre 15. Réduire les risques et les vulnérabilités	215
Gros plan sur des stratégies plus risquées mais plus prometteuses en termes de rendement	225
Chapitre 16. Vers une mise en œuvre du nouveau plan d'action	227
Bibliographie	243

Partie IV
Les infrastructures

Résumé	249
Chapitre 17. Développer et améliorer les infrastructures pour lutter contre la pauvreté	257
Chapitre 18. Les infrastructures au service de la pauvreté – Quatre principes directeurs	265
Chapitre 19. Application des principes directeurs dans l'aide sectorielle	283
Chapitre 20. Appliquer les principes directeurs aux pays ayant des besoins particuliers	305
Chapitre 21. Évaluer les effets des infrastructures sur la promotion d'une croissance pro-pauvres	313
Chapitre 22. Effectuer un suivi de l'application des principes directeurs	317
Annexe IV.1. L'équipe de projet InfraPoor	319
Annexe IV.2. Apports potentiels des infrastructures aux Objectifs du millénaire pour le développement	321
Annexe IV.3. Projets et bonnes pratiques en rapport avec les quatre principes directeurs	323
Bibliographie	339

Partie V

**Vers une croissance pro-pauvres :
L'appréciation préalable de l'impact sur la pauvreté**

Résumé	347
Chapitre 23. Raison d'être de l'évaluation ex ante d'impact sur la pauvreté	349
Chapitre 24. Comment conduire une évaluation ex ante d'impact sur la pauvreté ..	357
Chapitre 25. Adapter les informations demandées aux donneurs à la nature de l'impact souhaité	365
Chapitre 26. Comment appuyer la mise en œuvre et le suivi des évaluations ex ante d'impact sur la pauvreté	367
Bibliographie	369

Encadrés

1.1. Outils d'analyse de l'interaction entre croissance, inégalités et pauvreté monétaire.	22
2.1. Développement du secteur privé	27
2.2. Les infrastructures, un moyen de promouvoir une croissance pro-pauvres ..	30
2.3. Agriculture	31
2.4. Les marchés financiers	36
3.1. Analyse de l'impact des activités en faveur du développement.	44
4.1. Le dialogue en tant qu'instrument d'une réforme des politiques pro-pauvres	50
5.1. Promouvoir une croissance pro-pauvres : Quelques exemples d'évolution des approches adoptées et des mesures à envisager	61
11.1. La TVA en Tanzanie : Exemples d'un DPP qui n'a pas tenu compte des répercussions que pourrait entraîner un nouveau régime pour les entrepreneurs pauvres.	148
12.1. La féminisation de l'agriculture au Cambodge	164
12.2. Définition de l'agriculture	164
12.3. Dans quelle mesure l'amélioration de la productivité du secteur agricole peut-elle contribuer à faire reculer la pauvreté ?	166
12.4. Les nouveautés du plan d'action proposé	170
13.1. Pourquoi faut-il se soucier de l'avenir des petits exploitants agricoles?	181
13.2. Un nouveau cadre centré sur les petits producteurs pour l'investissement dans la science et la technologie	184
13.3. Protéger les droits de propriété et les titres fonciers des femmes	187
13.4. Une administration foncière pro-pauvres	187
13.5. Subventionnements judiciaires	192
14.1. En Chine, les hommes vont vers les villes tandis que les femmes vivent encore sur les exploitations agricoles.	208
14.2. Pourquoi préfère-t-on la mobilité temporaire?	208
15.1. Le cadre de gestion des risques sociaux de la Banque mondiale	219
15.2. Éthiopie : l'assurance contre les intempéries	222
16.1. Les mesures spécifiquement agricoles et en faveur de l'agriculture	230
16.2. Le programme sur l'efficacité de l'aide.	233

Tableaux

15.1. Les risques des cinq mondes ruraux	223
22.1. Propositions d'indicateurs aux fins du contrôle de l'application des principes directeurs	318
24.1. Circuits de transmission et résultats pour les groupes cibles	361
24.2. Résultats par groupes de parties prenantes	362
24.3. Impacts globaux au regard des OMD, de la Déclaration du millénaire et/ou d'autres objectifs stratégiques	363

Graphiques

1.1. Représentation schématique des multiples dimensions de la pauvreté	20
1.2. Quelques courbes d'incidence de la croissance	22
11.1. Cadre pour un dialogue public-privé	145
14.1. Trois sphères de possibilités de moyens d'existence diversifiés pour les ménages agricoles	201
14.2. Composition du revenu total, par profil de revenu : Tanzanie	203
15.1. Deux profils (haut et bas) de revenu	225
17.1. Les infrastructures peuvent stimuler et mieux répartir la croissance, et réduire la pauvreté	259
17.2. L'aide bilatérale en faveur des infrastructures a fortement diminué.	260
17.3. La baisse des investissements des donateurs dans les infrastructures a touché tous les secteurs	260
17.4. Les aides bilatérales pour les projets d'infrastructure ne sont que rarement destinées aux régions qui en ont le plus besoin	261
17.5. Les investissements d'infrastructure avec participation du secteur privé ont partout diminué, et n'ont jamais démarré dans certaines régions	262
17.6. Les dépenses publiques consacrées aux infrastructures ont fortement diminué en Afrique (en % du PIB)	262
23.1. Cadre analytique de l'évaluation <i>ex ante</i> d'impact sur la pauvreté	355

Sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international
Adi	<i>Aguas del Illimani</i>
ADP	Assistance publique pour le développement
AFD	Agence française de développement
AKFED*	Réseau de l'Aga Khan pour le développement
APD	Assistance publique pour le développement
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale
BAD	Banque asiatique de développement
BMZ	<i>Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i>
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CDMT	Cadres de dépenses à moyen terme
CEPA	<i>Comision Ejecutiva Portuaria Autonoma</i>
CET	Construction-exploitation-transfert
CIC	Courbe de l'incidence de la croissance
GLT	Construction-location-transfert
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CPET	Construction-propriété-exploitation-transfert
CSLP	Cadres stratégiques officiels de lutte contre la pauvreté
GUTS	<i>Consumer Unity and Trust Society</i>
DCI*	Agence irlandaise de développement et de coopération
DFID*	Département britannique pour le développement international
DPP	Dialogue public-privé
DSP	Développement du secteur privé
ESSD*	Réseau du développement écologiquement et socialement durable
FAO*	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fond monétaire international
GENDERNET	Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (OCDE)
GTZ*	Agence allemande de coopération technique
IDA*	Association internationale de développement
IDE	Investissement direct étranger
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
InfraPoor	Équipe de projet sur les infrastructures du Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (OCDE)
JBIC*	Banque japonaise de coopération internationale
JICA*	Agence japonaise de coopération internationale
KfW*	Banque allemande de développement
MERCOSUR	<i>Mercado Común del Sur</i>
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises

NEPAD*	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD*	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OSC	Organisations de la société civile
OSP	Organisation du secteur privé
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PIDG*	Groupe de développement d'infrastructures privées
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POVNET	Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté (OCDE)
PPI	Programme public d'investissements
PPP	Partenariats public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
PSIA*	Analyses d'impact sur la pauvreté et le social
REB*	Conseil pour l'électrification des zones rurales
RIC	Réseau international de la concurrence
Seco*	Secrétariat d'État à l'économie (Suisse)
SFI	Société financière internationale
SLP	Stratégie de lutte contre la pauvreté
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USAID*	Agence des États-Unis pour le développement international

* Sigle d'origine.

Vers une croissance pro-pauvres : Déclaration de principe

Des Lignes directrices sur la réduction de la pauvreté adoptées par le CAD en 2001, il ressort que la pauvreté a des causes et des dimensions multiples et étroitement liées entre elles (d'ordre économique, humain, politique, et socioculturel, et touchant à la sécurité). Les présentes orientations à l'intention des donateurs sont centrées sur un aspect particulier de ce tout – à savoir le rôle d'une croissance pro-pauvres dans la lutte contre la pauvreté monétaire. De ce fait, elle met l'accent sur les liens entre la dimension économique et les autres facettes de la pauvreté et sur la façon dont les politiques visant à instaurer une croissance pro-pauvres et celles suivies dans d'autres domaines doivent interagir de manière à induire conjointement un recul majeur et durable de la pauvreté.

Les trois messages essentiels qui se dégagent des travaux sur le sujet sont les suivants :

- Pour être rapide et soutenue, la réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une croissance pro-pauvres, c'est-à-dire une croissance dont le rythme et les modalités améliorent l'aptitude des pauvres, hommes et femmes, à participer à l'activité économique et à en tirer avantage. Il est donc indispensable que des mesures soient prises pour influencer tout à la fois sur le rythme de la croissance économique et ses modalités, autrement dit la mesure dans laquelle les pauvres y sont associés, en qualité d'agents comme de bénéficiaires, sont étroitement liés et jouent un rôle décisif pour l'obtention d'un recul durable et conséquent de la pauvreté.
- Les mesures destinées à agir sur chacun des multiples aspects de la pauvreté, y compris dans ses dimensions transversales que sont l'égalité homme-femme et l'environnement, se renforcent mutuellement et doivent aller de pair. Les progrès accomplis sur un front seront d'autant plus rapides que des avancées auront été obtenues dans d'autres domaines. En matière de lutte contre la pauvreté, la notion de dichotomie entre les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics ne s'applique pas. Des choix sont certes indispensables, mais ils peuvent être mieux gérés.
- Donner aux pauvres des moyens d'action est essentiel pour que voient le jour les politiques et les investissements voulus pour instaurer une croissance pro-pauvres et remédier aux multiples facettes de la pauvreté. Pour qu'il en aille ainsi, il faut un État et des processus de décision ouverts, transparents et sensibles aux intérêts des pauvres. Les politiques et les ressources doivent être mises au service de l'élargissement des possibilités d'activité économique des pauvres.

Dans l'application des orientations destinées à assurer que l'aide favorise et facilite l'instauration d'une croissance pro-pauvres, les donateurs devront garder à l'esprit le fait

que les pauvres ne constituent pas un groupe homogène, que le contexte diffère considérablement d'un pays à l'autre et que la mise en œuvre des politiques doit s'appuyer sur une meilleure connaissance des pauvres et de leurs stratégies de survie. Promouvoir une croissance pro-pauvres nécessite que les choix stratégiques soient guidés par une évaluation de l'impact des diverses options possibles sur le revenu et le patrimoine des pauvres.

Pour être rapide et soutenue, la réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une croissance pro-pauvres, c'est-à-dire sur une croissance dont le rythme et les modalités améliorent l'aptitude des pauvres, hommes et femmes, à participer à l'activité économique et à en tirer avantage.

- i) **Le rythme et la structure de la croissance sont déterminants pour obtenir un recul durable et conséquent de la pauvreté.** La croissance économique est une condition essentielle au reflux de la pauvreté monétaire, et elle en est souvent aussi le principal vecteur. Pour que la croissance soit rapide et soutenue, elle doit être à large assise et englober l'ensemble des secteurs et des régions sans laisser de côté la fraction considérable de la population active que constituent les hommes et les femmes pauvres. Le rythme et la structure de la croissance sont interdépendants et ces deux aspects doivent donc être traités simultanément. Les mesures prises pour stimuler la croissance, et notamment garantir la stabilité macro-économique, la qualité des institutions, une gouvernance démocratique et efficace et un climat propice à l'investissement, doivent rehausser l'incitation des pauvres à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise ainsi que leurs possibilités et leur capacité de le faire, de telle sorte que ces derniers soient étroitement associés à la croissance économique.
- ii) **Une structure de croissance pro-pauvres augmente l'effet de la croissance sur la diminution de la pauvreté.** La pauvreté monétaire connaît des évolutions très différentes dans des pays en développement affichant pourtant des taux de croissance économique similaires, situation qui s'explique en partie par la disparité des conditions initiales et en partie par la mesure dans laquelle la croissance intervient dans des secteurs où les pauvres ont une activité économique et dans des régions où ils vivent. Les pouvoirs publics doivent créer des conditions propices à la participation des pauvres au processus de croissance et lever les obstacles qui s'y opposent, par exemple en facilitant l'accès à la terre, au travail et aux marchés de capitaux et en investissant dans les services sociaux de base, la protection sociale et les infrastructures. Les pauvres étant souvent largement tributaires des ressources naturelles pour leur subsistance, toute stratégie visant à promouvoir une croissance pro-pauvres se doit aussi d'intégrer des mesures de préservation de l'environnement.
- iii) **L'ampleur des inégalités intervient également.** Les inégalités au regard de la détention d'actifs et des perspectives d'avenir amoindrissent la capacité des pauvres de participer et de contribuer à la croissance. Lorsque les inégalités de revenu sont élevées et se creusent, la croissance a moins d'impact sur le recul de la pauvreté à taux égal, et la stabilité politique et la cohésion sociale indispensables à une croissance durable en pâtissent. Les inégalités entre les hommes et les femmes sont un aspect particulièrement important de cette question. Les femmes rencontrent des obstacles particuliers pour ce qui est des actifs, de l'accès et de la participation au processus de croissance, ce qui a de graves conséquences sur la possibilité de mettre la croissance au service des pauvres. L'expérience montre que l'aggravation des inégalités n'est pas une

conséquence inéluctable du processus de croissance à condition que soient associées des mesures axées sur la croissance et les objectifs de redistribution, et aussi sur l'autonomisation et les disparités fondées sur le sexe ou d'autres critères (race, caste, handicap, religion).

- iv) La vulnérabilité des pauvres face au risque et l'absence de protection sociale réduisent le rythme de la croissance et sa contribution au recul de la pauvreté. Les pauvres évitent souvent les options risquées, même si elles peuvent être plus payantes, en raison de leur vulnérabilité. En outre, la victoire sur la pauvreté ne doit jamais être regardée comme acquise : beaucoup de ceux qui réussissent à s'en sortir retombent dans la pauvreté parce que des chocs dus à la main de l'homme ou à des catastrophes naturelles provoquent une dégradation des actifs mêmes dont ils ont besoin pour échapper à la pauvreté. Des mesures de prévention, d'atténuation et de correction des facteurs de risque et de vulnérabilité, y compris par la mise en place de dispositifs efficaces de protection sociale et d'instruments fondés sur les mécanismes du marché, sont de nature à améliorer à la fois la structure et le rythme de la croissance et constituent un investissement efficace par rapport à son coût pour l'instauration d'une croissance pro-pauvres.
- v) **Il faut traiter les causes des défaillances des marchés et en améliorer l'accès.** Le bon fonctionnement des marchés est important pour instaurer une croissance pro-pauvres. Les défaillances des marchés nuisent de façon disproportionnée aux pauvres qui se trouvent souvent dans un rapport de forces défavorable sur les marchés. Les pouvoirs publics doivent s'appliquer à améliorer le fonctionnement des marchés dont dépend la survie des pauvres. Les mesures prises à cet effet doivent être soigneusement conçues, faute de quoi une défaillance des marchés risque de se transformer en défaillance de l'appareil d'État. Les politiques destinées à remédier aux défaillances des marchés doivent être accompagnées de dispositions visant à améliorer la capacité des pauvres d'exercer une activité économique.

En matière de lutte contre la pauvreté, la notion de dichotomie entre les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics ne s'applique pas. Des choix sont certes indispensables, mais ils peuvent être mieux gérés.

- i) **Les mesures destinées à agir sur chacun des multiples aspects de la pauvreté doivent aller de pair.** La pauvreté a de multiples facettes. La croissance sera d'autant plus pro-pauvres que des avancées seront obtenues sur des fronts autres que la dimension monétaire de la pauvreté. Des politiques plus efficaces nécessitent une meilleure compréhension de ces interactions. Croire qu'il y a dichotomie (entre politiques économiques et politiques sociales, par exemple) risque de conduire à l'erreur. Le rythme et la structure de la croissance sont influencés par des facteurs très divers et ont des conséquences dans tout un éventail de domaines, et tous ces éléments se nourrissent (ou s'affaiblissent) les uns les autres. Les progrès accomplis sur le front de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à la pauvreté monétaire facilitent les progrès concernant d'autres OMD et *vice versa*.
- ii) **Il reste encore des arbitrages à opérer, mais ils peuvent être mieux gérés.** Les décideurs doivent éviter de prendre des mesures ne s'attaquant qu'à un seul aspect de la pauvreté et négligeant les autres. Autant que possible, les mesures prises doivent être complémentaires et non se compenser. Un ordonnancement des interventions et des investissements peut faciliter la gestion des arbitrages. Les choix stratégiques

doivent s'appuyer sur une connaissance des contraintes incontournables, dérivée de l'analyse des évolutions passées de la croissance, de la pauvreté et des inégalités ainsi que d'appréciations préalables de l'impact sur la pauvreté. L'aptitude des institutions à gérer les arbitrages est capitale pour l'obtention de résultats favorables aux pauvres.

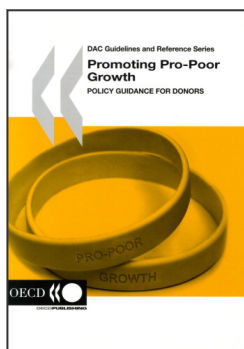
Pour que des politiques propices à une croissance pro-pauvres puissent voir le jour, il faut que les pauvres disposent des informations et des moyens nécessaires pour s'associer au processus d'élaboration des politiques afin que celui-ci tienne compte de leurs intérêts.

- i) Les pauvres doivent participer au processus de réforme des politiques qu'appelle toute stratégie de lutte contre la pauvreté (SLP), et l'influencer. Des mesures doivent être prises pour permettre aux pauvres, femmes et hommes, de se faire entendre et d'exercer une influence de telle sorte que les politiques soient fondées sur l'observation des faits et non guidées par d'étroits intérêts acquis.
- ii) **Un appareil d'État fonctionnant correctement est essentiel pour répondre aux besoins des pauvres.** Pour être efficaces, les stratégies de promotion d'une croissance pro-pauvres doivent intégrer des réformes des politiques et des institutions tendant à rendre l'État, dans toutes ses dimensions, davantage comptable des intérêts des pauvres. L'État doit offrir à tous les niveaux une plateforme pour un dialogue structuré, entre les acteurs publics et privés, y compris la société civile et le secteur privé, qui se trouvent souvent marginalisés. Il doit mettre en place les dispositifs d'incitation, l'environnement général et les cadres d'action et de planification requis afin de tenir davantage compte des besoins des pauvres.
- iii) Des réformes pro-pauvres nécessiteront vraisemblablement une modification de l'équilibre politique existant entre les intérêts différents des divers segments de la société. Cela passe par une meilleure compréhension de l'économie politique, des rapports de forces et des moteurs de changement, et par la mise en place de mécanismes formels et transparents de prise de décision, un affermissement de la demande de changements pro-pauvres et un renforcement de la capacité de l'État de répondre à cette demande.

Côté donneurs, l'objectif de croissance pro-pauvres appelle un changement de comportement, et une action, même renforcée, s'inscrivant dans la continuité du passé n'y suffira pas.

- i) **Les donneurs doivent centrer leurs efforts sur le soutien des processus internes.** Des stratégies propices à l'instauration d'une croissance pro-pauvres ne peuvent être le fruit que de processus internes, associant les pauvres et se fondant sur une analyse de la situation nationale. Les donneurs doivent appuyer l'émergence et le renforcement de dispositifs formels et transparents qui tiennent compte des intérêts des pauvres et inscrire dans ce cadre leur dialogue sur les politiques à suivre. Ils doivent encourager l'adoption de mesures concourant à donner aux pauvres des moyens d'exercer une influence au sein de ces dispositifs et à renforcer les capacités d'analyse au niveau des pays, notamment pour ce qui est de l'évaluation d'impact sur la pauvreté.
- ii) **L'aide des donneurs doit être souple et adaptée à la situation des pays.** Le type de soutien apporté doit être adapté en fonction du niveau de développement, de l'environnement stratégique et de la manière dont fonctionne l'appareil d'État. Les donneurs doivent tenir compte des besoins particuliers des pays à l'État fragile ou en faillite, question sur laquelle un approfondissement des recherches s'impose.

- iii) Inscrire dans une optique de lutte contre la pauvreté l'action engagée dans certains secteurs importants pour une croissance pro-pauvres, comme le développement du secteur privé, l'agriculture, les infrastructures et les facteurs de risque et de vulnérabilité, nécessite une remise à plat des priorités des donateurs. L'importance de ces secteurs pour le rythme et la structure de la croissance a été sous-estimée. De nouvelles approches propres à renforcer les contributions du secteur privé, de l'agriculture et des infrastructures ont été mises au point par le CAD. Des travaux sont en cours sur les facteurs de risque et de vulnérabilité, la protection sociale et la sécurité humaine.
- iv) Les donateurs doivent renforcer leurs capacités organisationnelles afin de se mettre à même de promouvoir efficacement une croissance pro-pauvres, placée sous la conduite des pays partenaires. Ils doivent mettre en place des dispositifs de soutien et d'incitation appropriés à l'intention du personnel de terrain et créer à l'échelon local des équipes multidisciplinaires conjointes dotées des moyens requis pour négocier, coordonner et mettre en œuvre les programmes. Les mesures prises récemment dans ce sens dans plusieurs pays partenaires doivent être étendues à d'autres pays.



Extrait de :
Promoting Pro-Poor Growth
Policy Guidance for Donors

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264024786-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Faciliter l'accès des femmes au marché dans la perspective d'une croissance pro-pauvres », dans *Promoting Pro-Poor Growth : Policy Guidance for Donors*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264024809-12-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.